

APPEL

En faveur d'une charte et d'une instance pour l'éthique et la qualité de l'information

Le droit des citoyens à une information de qualité est l'une des conditions principales du bon fonctionnement de notre Démocratie. Il est trop souvent mis à mal, ce qui conduit une grande partie du public à douter de la véracité des informations rapportées par les médias et les journalistes.

Certains médias ont déjà pris des dispositions pour faire face aux dérives. Des chartes d'entreprise, la mise en place de médiateurs de presse apportent des solutions ponctuelles. Mais le fonctionnement même du système médiatique rend ces initiatives insuffisantes. Seuls de solides repères acceptés par toute la profession semblent à même d'apporter une réponse adéquate : en particulier une charte garantissant la qualité de l'information et une instance de régulation susceptible d'entretenir un débat permanent sur la pertinence de l'information et d'accueillir les critiques ou les plaintes du public.

Divers projets, rapports au gouvernement ou avis d'organismes qualifiés (notamment la Commission consultative des Droits de l'Homme en 1995, le Conseil économique et social en 1999, la commission sénatoriale de Broissia en 2007) ont réclamé que des mesures soient prises dans ce sens pour garantir une bonne information aux citoyens. Ces recommandations sont restées lettre morte.

Les personnes qui souscrivent à cet Appel estiment que le moment est venu d'apporter une réponse à cette crise de confiance entre le public et les médias et de travailler à la mise en œuvre de ces deux instruments :

- **une charte d'éthique et de qualité de l'information** servant de référence et s'imposant à tous, rediscutée notamment par les organisations d'employeurs et de salariés dans le but d'être annexée à la Convention collective nationale des journalistes ;
- **une instance d'éthique** s'inspirant des exemples étrangers (une centaine d'instances de ce type dans le monde) et de ce qui existe dans d'autres professions en France, instance de médiation entre médias et public, chargée de rappeler à tous les « bonnes pratiques » en matière d'information.

Ainsi pourront être mieux assurés aussi bien la liberté d'informer que le droit des citoyens à une information de qualité. Au bénéfice d'un meilleur fonctionnement de notre démocratie.

Les signataires invitent la profession – éditeurs de presse et journalistes – et l'ensemble des citoyens intéressés à faire cause commune pour donner rapidement vie à une telle charte et à une telle instance.

Mai 2008

Yves Agnès
Président de l'Association de
préfiguration d'un conseil de presse
66, rue de Romainville 75019 Paris
01 42 40 53 92 et 06 98 81 84 35
yves.agnes@noos.fr

Jérôme Bouvier
Président de
Journalisme et citoyenneté
4 Villa des Ecoles 92240 Malakoff
01 57 19 54 53
jerome.bouvier@journalisme.com

Premières signatures de personnalités du monde des médias

Jacques Alexandre, ancien journaliste de la radio de service public, carte de presse n°1 en 1945
Henri Amar, médiateur de *La Dépêche du Midi*
Jean-Louis Antoine, médiateur et rédacteur en chef multimédia de *L'Est républicain*
Marie-Laure Augry, médiatrice de France 3
Jean-Pierre Barjou, président du directoire de *La Charente libre*
Dominique Baudis, ancien président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, président de l'Institut du monde arabe
Jean Bayle, conseiller éditorial et directeur artistique
Yves Beccaria, ancien président du conseil de surveillance de Bayard-Presse, ancien président de la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels
Hervé Bourges, ancien président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, président de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille
Anastasia Bourquin Latidine, médiatrice de RFO
Jean-Pierre Bozo, président de *20 minutes* France
Louis de Broissia, ancien président du directoire du *Bien public*
Jean-Paul Brunel, directeur des rédactions des Journaux de Loire (*Presse-Océan, Le Courrier de l'Ouest, Le Maine libre*)
Laurent Chasteaux, médiateur du *Parisien – Aujourd'hui en France*
Jérôme Clément, président d'Arte France
Jules Clauwaert, éditorialiste et ancien directeur de *Nord-Eclair*
Olivier Clerc, médiateur de *Midi libre*, fondateur de la société des journalistes
Bruno Cortès, rédacteur en chef à TF1
Michèle Cotta, ancienne présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, vice-présidente de IDF 1
Hubert Coudurier, directeur de l'information, *Le Télégramme de Brest et de l'Ouest*
Jean Daniel, directeur du *Nouvel Observateur*
Daniel Deloit, directeur de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille
Nathalie Dollé, responsable France-Europe de l'Alliance internationale de journalistes
Jean-Michel Dumay, président du Forum des sociétés de journalistes, éditorialiste au *Monde*
Jean-Marie Dupont, ancien directeur-adjoint du *Monde*, président du Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI)
Didier Epelbaum, premier médiateur de la télévision de service public
Patrick Eveno, maître de conférences à l'université de Paris I, historien de la presse
Frédéric Filloux, ancien directeur de la rédaction de *Libération*, créateur de *20 minutes* France, éditeur pour Schibsted International
André Fontaine, ancien directeur du *Monde*
Pascal Guénée, directeur de l'Institut pratique de journalisme
Jean-Claude Guillebaud, journaliste et écrivain
Jacques Guyon, directeur de la rédaction de *La Charente libre*
Arnaud Hamelin, président de la Fédération française des agences de presse
Loïc Hervouet, médiateur de Radio France Internationale
Francis Laffon, rédacteur en chef de *L'Alsace*
Cyril Lemieux, maître de conférences en sociologie à l'Ecole des hautes études en sciences sociales
Marie-Christine Lipani Vaissade, maître de conférences, Institut de journalisme Bordeaux Aquitaine
Thierry Magnol, médiateur de *Sud-Ouest*
Christian-Marie Monnot, médiateur de France 2
Claude Moisy, ancien président de l'Agence France Presse
Robert Ménard, secrétaire général de Reporters sans frontières
Anne Nivat, journaliste, Prix Albert-Londres 2000
Vincent Olivier, médiateur de *L'Express*
Patrick Pépin, médiateur de Radio France
Henri Pigeat, ancien président de l'Agence France Presse, président du Centre de formation des journalistes
Didier Pillet, président de *La Provence*
Rémy Rieffel, professeur à l'Université Paris II, directeur du master de journalisme de l'Institut français de presse
Pierre Serre, directeur de *La Gazette de Montpellier*
Jacques Saint-Cricq, président du conseil de surveillance de *La Nouvelle République du Centre-Ouest*
Philippe Tallois, président du Club de la presse du Var, ancien président (2006-2007) de l'Union des clubs de la presse de France et francophones
Pierre Veilletet, président de Reporters sans frontières
Michel Viatteau, chargé de mission à l'AFP
Jacques Vistel, conseiller d'Etat honoraire
Thomas Zlowodzki, président de l'Association pour la qualité de l'information (AQIT)

REJOIGNEZ-LES EN SIGNANT L'APPEL